RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01757
Numéro SIREN : 421 633 173
Nom ou dénomination : ITS INTEGRA

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2022 sous le numéro de dépôt 30376

30376

ITS Integra

COMPTES ANNUELS
AU
31 DECEMBRE 2021

Société par actions simplifiée au capital de 148 500 €

Siège social : 42, rue de Bellevue 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Siret n° 421 633 173 00081 / APE : 6311 Z

ETATS FINANCIERS

Bilan actif

	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisation incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts &val.similaires	2 760 112	1 798 357	961 755	545 758
Fonds commercial (1)	2 733 121		2 733 121	2 733 121
Autres immobilisations incorporelles	3 527 089		3 527 089	3 527 089
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	7 011 062	6 631 891	379 171	407 274
Immobilisation corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisation financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisé	5 000		5 000	5 000
Prêts	229 960		229 960	190 329
Autres immobilisation financières	21 319		21 319	18 934
	16 287 663	**8 430 248**	**7 857 415**	**7 427 505**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnement				
En-cours de production (bien et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 886 071	209 767	6 676 304	9 481 022
Autres créances	1 106 554		1 106 554	1 550 500
Capital souscrit – appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 601 922		3 601 922	2 222 804
Charges constatées d'avance (3)	1 139 624		1 139 624	1 403 117
	12 734 171	**209 767**	**12 524 404**	**14 657 443**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**29 021 834**	**8 640 015**	**20 381 819**	**22 084 948**

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
	NET	NET
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé :148 500)	148 500	148 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 169 910	1 169 910
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	14 850	14 850
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	6 544 645	6 405 149
Report à nouveau	- 183 827	- 183 827
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	894 221	139 496
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	8 588 300	**7 694 079**
AUTRES FONDS PROPRES		
Propres des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		20 000
Provisions pour charges	505 647	657 237
	505 647	**677 237**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	1 175	2 791
Emprunts et dettes financières (3)	4 305 560	5 678 793
Avances et acomptes reçue sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 682 790	2 761 996
Dettes fiscales et sociales	4 184 926	4 585 009
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés		
Autres dettes	2 487	197 031
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	110 934	488 013
	11 287 872	**13 713 633**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**20 381 819**	**22 084 948**

Compte de résultat

	31/12/2021			31/12/2020
	France	Exportation	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue (services)	24 452 684		24 452 684	24 898 335
Chiffre d'affaires net	**24 452 684**	**-**	**24 452 684**	**24 898 335**
Subvention d'exploitation			53 333	
Reprises sur provisions et transfert de charges			216 142	189 477
Autres produits			956	1 015
PRODUITS D'EXPLOITATION			**24 723 115**	**25 088 828**
Achats de marchandises			20 041	50 269
Achats de matières premières et autres approvisionnements			- 46 260	- 57 531
Autres achats et charges externes (a)			9 701 352	10 399 805
Impôts, taxes et versements assimilés			507 023	810 693
Salaires et traitements			9 124 993	9 147 030
Charges sociales			4 049 182	3 945 649
Dotations aux amortissements et provisions :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			381 910	510 391
Sur actif circulant : dotations aux provisions			35 298	26 273
Pour risque et charges : dotations aux provisions				39 321
Autres charges			320 016	371 535
CHARGES D'EXPLOITATION			**24 093 555**	**25 243 434**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**629 560**	**- 154 606**
Produits financiers				
De participations (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			3 819	
Reprises sur provisions et transfert de charges				
Différence positive de change			1	567
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			3 819	**567**
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change			97	276
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			97	**276**
RESULTAT FINANCIER			**3 722**	**291**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**633 282**	**- 154 315**
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion			491 677	14 742
Sur opérations en capital			1 839 629	1 207 400
Reprises sur provisions et transferts de charges				
			2 331 306	**1 222 142**
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion			398 593	122 252
Sur opérations en capital			1 839 629	1 207 400
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				4 110
			2 238 222	**1 333 763**
RESULTAT EXCEPTIONNEL			**93 084**	**- 111 620**
Participation des salariés aux résultats			47 383	
Impôts sur les bénéfices			- 215 238	- 405 431
Total des produits			27 058 240	26 311 537
Total des charges			26 164 019	26 172 042

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Faits caractéristiques de l'exercice

1. L'activité de ITS INTEGRA

ITS INTEGRA, spécialiste de l'infogérance informatique (hors site client) et de l'hébergement à valeur ajoutée est l'un des tous premiers hébergeurs français avec plus de 6000 serveurs hébergés et infogérés et plus de 400 clients. Ces services portent aussi bien sur des systèmes d'information, des applications Web grand public que sur des applications métier ou des messageries d'entreprise.

2. Fait marquant de l'exercice

En 2021, la crise liée à la COVID-19 a continué à impacter la société en particulier dans son développement et dans la réalisation de certaines de ses missions. Une grande partie des collaborateurs a continué à recourir au télétravail, ces procédures existant déjà au sein de la société.
Ceux n'ayant pas eu cette possibilité, ainsi que certains salariés du back office qui se sont vu dans l'incapacité d'exercer partiellement ou totalement leurs missions, en particulier les équipes qualités, et marketing ont été placé au chômage partiel.
Comme en 2020 et conformément aux dispositions réglementaires, des jours de congés payés et de RTT ont été imposés. La direction d'ITS Group a décidé la fermeture du siège à Boulogne-Billancourt pour une semaine au mois d'août 2021 ainsi qu'une semaine au mois de décembre 2021 au moment des fêtes de fin d'année. Cela a conduit à la prise de congés payés à ces dates pour une grande partie du personnel ITS Integra sur site au siège.

En Ingénierie, le projet PELICAN a été finalisé début 2021 et a eu pour objectif le déménagement des services des clients d'Asplenium vers les datacenters d'ITS Integra. Ceci a été fait avec succès dans un but de maximisation de la sécurité et de minimisation des coûts.

Au niveau commercial, le programme « Client First » a permis d'améliorer l'organisation et la capacité à satisfaire les clients. L'objectif est de centrer les efforts sur la qualité de service, la crise sanitaire a montré que c'était nécessaire et a permis la fidélisation des clients.

3. Intégration fiscale

En application des articles 223A et suivant du code général des impôts, un groupe d'intégration fiscale a été créé à compter du 01/01/2021 regroupant ITS Participations (société mère) et les filiales ITS Group, ITS INTEGRA, ITS IBELEM et THEMIS Conseil dont les modalités sont les suivantes :
La société ITS Participations supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés afférent aux bénéfices et aux plus - values réalisés par la société Filiale.
La société ITS Participations reverse à la société Filiale le crédit d'impôt recherche obtenu de son fait.
En cas de sortie de la société Filiale du groupe d'intégration, quelle que soit la cause de cette sortie, la société Filiale sera indemnisée par la société ITS Participations de tous les surcoûts fiscaux - nets des économies réalisées, dont son appartenance au groupe aura été la cause

Principes et Méthodes Comptables

1. Principes appliqués

Le règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016 (JO du 28). Il est applicable à l'exercices clos le 31 décembre 2019 et les suivants et il respecte les principes suivants : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

2. Méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Les logiciels acquis pour usage interne sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de un an.

Le mali de fusion de 1 194 K€ est issu de la fusion par ITS INTEGRA de sa filiale Prisme.

Le mali de fusion de 2 333 K€ est issu de la fusion par ITS INTEGRA de sa filiale Asplenium Hosting Services sur l'exercice 2019.

Les fonds commerciaux sont évalués à leurs coûts d'acquisition. Ils ne sont pas amortis, mais font l'objet d'une dépréciation si du fait d'évènements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice leurs valeurs recouvrables apparaissent durablement inférieures à leurs valeurs nettes comptables. Cette valeur recouvrable est déterminée selon la méthode des DCF (Flux de Trésorerie Actualisés).

Les principaux critères retenus pour l'application de la méthode d'évaluation selon les DCF sont les suivants :

- Plan d'affaires sur 5 ans,
- Actualisation à l'infini de 2 %,
- Coût moyen pondéré du capital (WACC) : 8,38 % pour 2021

Ces hypothèses ont été retenues par la direction générale en fonction de l'appréciation des résultats passés et de la situation financière actuelle du groupe.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif. Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

- Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
- Agencements installations	Linéaire	1 à 10 ans
- Matériels de bureau et informatiques	Linéaire & Dégressif	2 à 5 ans
- Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans

Dans le cas de biens immobiliers ou mobiliers acquis par voie d'option au terme d'un contrat de crédit-bail, la base amortissable s'entend de la valeur effectivement payée à terme.
L'application au 1er janvier 2005 du règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs ainsi que du règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs n'a eu aucun impact sur les comptes sociaux de la société.
En effet, l'évaluation des actifs par lot n'est pas applicable aux immobilisations de type matériel de bureau et informatique qui sont les principales immobilisations chez ITS INTEGRA. De plus, la valeur d'utilité des immobilisations est proche de la valeur inscrite dans les comptes. Une réévaluation de ces actifs ne serait pas significative.

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation figure au bilan pour leur coût d'acquisition.
La valeur d'utilité des titres est déterminée au cas par cas. Cette valeur est définie en tenant compte de la quote-part de situation nette détenue, retraitée des plus ou moins-values latentes de chaque société détenue ainsi que des perspectives de résultats futurs. Une provision sur titres est constatée lorsque cette valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable des titres.
Lorsque la valeur d'utilité devient négative, les créances détenues sur la filiale concernée sont également dépréciées et une provision pour risques et charges complémentaire peut également être constatée si cela est nécessaire.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est constituée lorsqu'il apparaît que leur recouvrement est incertain. Cette provision, déterminée au cas par cas, est égale à la différence entre la valeur nominale hors taxes et la valeur de recouvrement estimée.

Dettes et créances en monnaies étrangères

Au cours de l'exercice, les dettes et les créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances en monnaie étrangère existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan au poste "écart de conversion". Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération.

La société applique les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture dont l'application est obligatoire à compter de l'exercice 2017. A ce titre, les pertes et gains de change réalisés et latents au cours de l'exercice afférents à des dettes et créances commerciales, ont été comptabilisés en résultat d'exploitation. Les pertes et gains de change réalisés et latents au cours de l'exercice afférents à des dettes et créances financières, ont été comptabilisés en résultat financier.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir des risques et des charges, nettement précisés quant à leur objet, que des évènements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables. L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société doive supporter pour éteindre son obligation.

Indemnités de fin de carrière

Elles sont provisionnées : conformément à la norme IAS 19, dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite et assimilés sont évalués par outil acquit auprès d'une société d'actuariat spécialisée en retraite et prévoyance. D'après cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée et enregistrée dans les comptes sociaux en provision pour charges.

Les éléments de calcul retenus sont les suivants :

- Méthode de calcul utilisée : unité de crédit projeté selon la norme IAS19 avec la méthode IAS19/IFRS,
- Personnel concerné : Ensemble des salariés,
- Mode de départ : Départs volontaires à la retraite,
- Taux d'actualisation : Courbe Bloomberg EUR Composite AA 31-12-2021,
- Taux de turn over : 18,16% pour les cadres et 20,83% pour les non-cadres,
- Age de départ à la retraite : Entre 62 et 67 ans,
- Taux de progression des salaires : 2,5% sur 2021,
- Table de mortalité : INSEE H/F 2015-2017.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires issu des activités d'INTEGRA est reconnu et présenté de la manière suivante :

- Prestations de services : la méthode comptable retenue est celle de l'avancement. Le pourcentage d'avancement est déterminé par le rapport entre le coût des services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat.
 L'estimation des coûts prévisionnels est réalisée régulièrement par la direction technique et la direction financière, et obligatoirement à la date de chaque arrêté comptable ;

- Ventes de marchandises : la vente est comptabilisée en chiffre d'affaires lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur. Cette activité de négoce concerne l'achat et revente de matériels et de logiciels informatique. Contrairement à la maintenance réalisée au sein du Groupe et qui relève de l'assistance technique, la maintenance éditeur ou constructeur achetée et revendue en l'état au client final est comptabilisée en tant que marchandise.

Identité de la société Mère :

ITS Participations présente des comptes consolidés selon la méthode globale dans lesquels ceux d'ITS INTEGRA sont inclus.

Détail des postes

1. Bilan actif

- **Immobilisations**

Cadre A		Valeur brute début d'exercice	Augmentations		
			Réévaluations	Acquisitions et par virement	Acquisition fonds de commerce
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement, de recherche et de développement	**Total I**				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	**Total II**	**8 399 341**		**1 387 623**	-
Immobilisations corporelles					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagement divers		166 331			
matériel de bureau et informatique, mobilier		6 695 909		1 221 809	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	Total III	**6 862 240**	-	**1 221 809**	-
Immobilisations financières					
Autres participations					
Autres titres immobilisés		5 000			
Prêts et autres immobilisations financières		209 263		42 017	
	Total IV	**214 263**	-	**42 017**	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		**15 475 843**	-	**2 651 449**	-

Cadre B		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations valeur d'origine
		Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement, de recherche et de dévelop.	**(I)**				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	**(II)**		**766 642**	**9 020 322**	
Immobilisations corporelles					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménag. divers				166 331	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			1 072 987	6 844 731	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes				-	
	Total III	-	**1 072 987**	**7 011 062**	-
Immobilisations financières					
Autres participations				-	
Autres titres immobilisés				5 000	
Prêts et autres immobilisations financières				251 279	
	Total IV	-	-	**256 279**	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		-	**1 839 629**	**16 287 663**	-

- **Amortissements**

Cadre A	SITUTATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeurs en début d'exercice	Augmentations dotations	Augmentations Apport d'Actif	Diminutions sorties/ reprises	Valeurs en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement recherche dévelop. (I)					
Autres immobilisations incorporelles (II)	**1 593 373**	**204 984**			**1 798 357**
Immobilisations corporelles					
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions					
Instal techniques, matériel et outillage industriels					
Instal générales, agenc. et aménagement divers	138 440	5 881			144 320
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 316 526	171 045			6 487 571
Emballages récupérables et divers					
(III)	**6 454 965**	**176 925**	-	-	**6 631 891**
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**8 048 338**	**381 910**	-	-	**8 430 248**

Cadre B	VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			Cadre C	Prov. AMORT DEROGATOIRES
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établis.recherche dévelop. (I)					
Autres immobilis.incorporelles (II)	204 984				
Immobilisations corporelles					
Instal. génér. agenc. aménag. Const.					
Instal. tech., matériel outil. industriels					
Instal. géné., agenc., aménag. divers	5 881				
Matériel bureau; informat., mobilier	171 045				
Emballages récupérables et divers					
(III)	**176 925**	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**381 910**	-	-	-	-

Cadre D MOUVEMENTS DES CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	montant net début d'exercice	Augmentations	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0		0	0
Primes de remboursement des obligations				

- **Immobilisations en crédit-bail**

Postes du Bilan	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		Exercice	Cumulées		Exercice	Cumulées
Autres immobil. Corporelles	1 012 607	148 557	1 012 607	0	148 391	1 015 899
Total	**1 012 607**	**148 557**	**1 012 607**	**0**	**148 391**	**1 015 899**

Postes du Bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	Montant pris en charge dans l'exercice
	A un an au plus	A plus d'un an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Total		
Autres immobil. Corporelles	0	-	-	0		-
Total	**0**	**-**	**-**	**0**	**-**	**-**

- **Etat des créances**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	229 960		229 960
Autres immobilisations financières	21 319		21 319
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	307 319		307 319
Autres créances clients	6 578 752	6 578 752	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5 705	5 705	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			-
Taxe sur la valeur ajoutée	465 236	465 236	
Autres impôts taxes et versements assimilés	10 584	10 584	
Débiteurs divers			
Groupe et associés (2)	538 897	538 897	
Débiteurs divers	86 131	86 131	
Charges constatées d'avance	1 139 624	1 139 624	
Total	**9 383 528**	**8 824 930**	**558 598**

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	39 631
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2) Prêts et avances consenties aux associés	

- **Charges constatées d'avance**

Charges constatées d'avance	31/12/2021	31/12/2020
Charges d'exploitation	1 139 624	1 403 117
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	**1 139 624**	**1 403 117**

- **Produits à recevoir**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs : avoirs à recevoir	86 032	462 276
Créances clients et comptes rattachés - Factures à établir	287 113	899 693
Etat, Produits à recevoir	10 584	11 737
Total	**383 729**	**1 373 706**

2. Bilan passif

- **Composition du capital social**

Le capital au 31 décembre 2021 s'élève à 148 500 euros divisé en 825 actions de 180 euro chacune.

- **Variation des capitaux propres**

	VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (en euros)	Exercice clos le 31/12/2021
A		
1.	Capitaux propres à la clotûre de l'exercice N-1 avant affectation	7 554 583
2.	Affectations du résultat à la situation nette par l'AGO	129 496
3.	Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	7 694 079
B	Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
1.	Variations du capital	
2.	Variations des autres postes	
C	(=A3+B) Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	7 694 079
D	Variations en cours d'exercice :	
1.	Variation du capital	
2.	Variation des primes, réserves, report à nouveau	
3.	Variations des provisions relevant des capitaux propres	
4.	Contrepartie des réévaluations	
5.	Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
6.	Autres variations	894 221
E	(=C+D) Capitaux propres au bilan de clotûre de l'exercice N avant AGO	8 588 300

- **Provisions**

	Montant au début de l'exercice	Augmentations, Apports, Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Non consommées	Consommées	
Provisions réglementées					
Provisions pour investissements					
Amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour implant. à l'étranger					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
Total I	-	-			-
Provisions pour risques et charges					
Prov pour litiges	20 000			20 000	
Prov pour garanties données aux clients					
Prov pour pensions et obligations similaires	657 237			151 590	505 647
Prov pour impôts					
Prov pour charges sociales et fiscales sur CP					
Autres prov pour risques et charges					
Total II	**677 237**	-	-	**171 590**	**505 647**
Provisions pour dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation (1)					
Sur autres immobilisations financières (1)					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	175 675	35 298		1 206	209 767
Autres provisions pour dépréciations					
Total III	**175 675**	**35 298**		**1 206**	**209 767**
TOTAL GENERAL (I + II +III)	**852 912**	**35 298**	-	**172 796**	**715 414**

Dont dotations et reprises :	- d'exploitation	35 298	172 796
	- financières		
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art 39-1-5 du C.G.I)

- **Etat des dettes**

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Emprunt et dettes auprès d'établissements de crédit (1)				
- à un an maximum à l'origine				
- à plus d'un an à l'origine	1 175	1 175		
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 682 790	2 682 790		
Personnel et comptes rattachés	1 198 171	1 198 171		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 194 228	1 194 228		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 718 901	1 718 901		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	73 626	73 626		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	4 305 560	4 305 560		
Autres dettes	2 487	2 487		
Dettes représentatives de titre empruntés				
Produits constatés d'avance	110 934	110 934		
Total	**11 287 872**	**11 287 872**	-	-

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2) Emprunts, dettes contractés auprès des associés	

- **Charges à payer**

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	479 589	512 548
Dettes fiscales et sociales	1 781 818	1 585 146
Divers		195 742
Total	**2 261 407**	**2 293 436**

- **Produits constatés d'avance**

Produits constatées d'avance	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation	110 934	488 013
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	**110 934**	**488 013**

- **Etat des entreprises liées**

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Total immobilisations			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés	9 600		
Autres créances	568 697		
Capital souscrit, appelé, non versé			
Total créances	**578 587**		
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Autres emprunts convertibles			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 854		
Autres dettes	4 305 560		
Total dettes	**4 393 414**		

POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS			
Produit financiers			
Charges financières			
Total			

3. Compte de résultat

- **Ventilation du chiffre d'affaires**

Ventilation par secteur d'activité propres et marchés géographiques	31/12/2021			31/12/2020		
	France	Etranger	Total	France	Etranger	Total
Ventes de logiciels/matériels			-			
Prestations de services informatique	24 452 684	-	24 452 684	24 898 335	-	24 898 335
Total	**24 452 684**	**-**	**24 452 684**	**24 898 335**	**-**	**24 898 335**

- **Produits et charges exceptionnels**

Produits exceptionnels	31/12/2021	31/12/2020
Produit cession élément actif	1 839 629	1 207 400
Prouits sur exercices antérieurs	491 677	14 742
Total	**2 331 306**	**1 222 142**

Charges exceptionnelles	31/12/2021	31/12/2020
Charges sur exercices antérieurs	394 777	
Amortissement exceptionnels - mise au rebut		4 110
Pénalités et majorations commerciales	816	1 213
VNC des immobilisations cédées	1 839 629	1 207 400
Perte exceptionnelle CA 2019		102 152
Condamnation prud'hommale	3 000	18 887
Total	**2 238 222**	**1 333 763**

Ventilation de l'impôt sur les sociétés

	Avant impôt	Impôt théorique	Crédit impôt à imputer (1)	Impôt dû	Resultat comptable après impôts
+ Résultat courant	633 282	149 803	- 389 727	- 239 924	873 206
+ Résultat exceptionnel	93 084	24 686	-	24 686	68 398
- Participation des salariés	47 383	-	-	-	47 383
Résultat comptable	678 983	174 489	- 389 727	- 215 238	894 221

(1) La société a constaté 403 216 € de crédit d'impôt recherche (CIR) au titre de l'exercice 2021 et (13 489) € de régularisation négative au titre de 2020. Le montant des dépenses de frais de recherche comptabilisées en charge au titre de l'exercice 2021 s'élève à 1 344 055 €.

Accroissements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions réglementées :	
- Amortissements dérogatoires	
- Provisions pour hausse des prix	
- Provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	0
Total	

Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- Provisions pour congés payés	
- Participation des salariés	
Autres :	
- Provisions IFC	505 647
Effort de construction	
Organic	14 731
PV Latente sur SICAV	
Total	**520 378**

Amortissements réputés différés	
Carry back	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

- **Effectif**

	31/12/2021	31/12/2020
	Personnel salarié	Personnel salarié
Cadres	140	143
Employés	20	26
TOTAL	**160**	**169**

Monsieur J-M. BENARD ne perçoit pas de rémunération pour sa fonction de mandataire social dans la société ITS INTEGRA.

4. Passifs éventuels

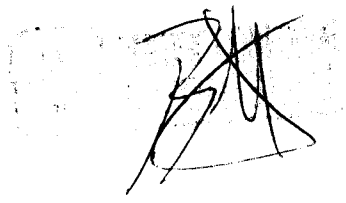
Néant

5. Événements postérieurs

Néant

Grant Thornton

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels



ITS Intégra
Société par actions simplifiée
au capital de 148 500 €
42, rue de Bellevue
92100 Boulogne-Billancourt

Exercice clos le 31 décembre 2021

Grant Thornton
SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
et du Centre
632 013 843 RCS Nanterre
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ITS INTEGRA

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique de la société ITS Intégra,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ITS Intégra relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les fonds de commerce et les malis de fusion sont évalués sur la base de leur valeur recouvrable selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations incorporelles » figurant au chapitre « 2. Méthodes comptables » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs recouvrables, notamment à revoir l'actualisation des flux futurs de trésorerie attendus, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues et à nous assurer que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 22 juin 2022

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Laurent Bouby
Associé

ITS INTEGRA

Société par Actions simplifiée au capital de 148.500 €
Siège social : 42 rue de Bellevue 92100 Boulogne Billancourt
421 633 173 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,

Le 30 juin, au siège social, à 10 heures

ITS Group

Société par actions simplifiée au capital de 4 083 100 euros
Siège social : 42 Rue de Bellevue - 92 100 Boulogne Billancourt
Immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro B 404 536 922

Représentée par ITS PARTICIPATIONS agissant en qualité de Président, elle-même représentée par Monsieur Jean-Michel BENARD,

Propriétaire de la totalité des 825 actions de 180 euros composant le capital social de la Société **ITS INTEGRA**
Associée unique de ladite société, (l'« **Associé Unique** »)

Déclare être appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- ORDRE DU JOUR -

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
2. Affectation du résultat de cet exercice ;
3. Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;
4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Jean-Michel BENARD, représentant d'ITS PARTICIPATIONS, actuel Président de la société.

Les comptes annuels de l'exercice et le rapport de gestion ont été adressés à l'Associée unique, soit dans les six mois de la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'Associée unique au siège social.

La société GRANT THORNTON, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, a été régulièrement informée des décisions devant être prises ce jour et n'a formulé aucune observation.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 894 211,01 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion de la gérance.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique, constate que le bénéfice pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à 894 211,01 euros et décide de l'affecter de la manière suivante :

- Au poste « Autres réserves » 894 211,01 euros,

En conséquence, le poste « Autres Réserves » est porté à 7 438 856,01 euros.

L'Associée unique rappelle qu'au titre des trois derniers exercices, la société ITS INTEGRA n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique rappelle l'existence des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce conclues ou ayant continué de produire leurs effets au cours de l'exercice 2021 :

- A continué de produire des effets sur l'exercice 2021, la convention signée entre la société ITS GROUP (ex SEEVIA Consulting) et la société ITS INTEGRA (ex SEEVIA MEDIA) par laquelle, il était convenu de procéder à des avances en compte courant de trésorerie, non plafonnée sans conditions de durée et sans rémunération.
 Au 31 décembre 2021, le compte courant faisait apparaître un solde de 3 242 948,62 euros en faveur de la société ITS GROUP.

- A continué de produire des effets sur l'exercice 2021, le contrat cadre de domiciliation conclu entre ITS GROUP (domiciliataire) et la société ITS INTEGRA (le domicilié) afin de mettre à la disposition du domicilié des locaux sis 42 Rue de Bellevue à Boulogne-Billancourt ainsi que les services associés lui permettant d'exercer son activité professionnelle et de domicilier son siège social.
 Le montant total des facturations H.T. de l'exercice 2021 s'est élevé à 657 469,92 euros.

- A continué de produire des effets sur l'exercice 2021, la convention de services conclue le 2 janvier 2015 prévoyant les modalités de l'assistance administrative, technique, de direction générale et commerciale apportée par ITS GROUP au profit de la société ITS INTEGRA.
 Le montant total des facturations H.T. de l'exercice 2021 s'est élevé à 253 280,04 euros.

- A continué de produire des effets sur l'exercice 2021 la convention d'animation et de prestations de services conclue le 1er juin 2020 entre les sociétés ITS PARTICIPATIONS et ITS INTEGRA prévoyant l'assistance de la société ITS PARTICIPATIONS aux fins de permettre notamment de déterminer et d'assurer la mise en œuvre de la stratégie générale et des orientations fondamentales.
 Le montant total des facturations H.T. de l'exercice 2021 s'est élevé à 90 000 euros.

- A perduré sur l'exercice 2021, la convention de refacturation conclue le 1er avril 2019 entre les sociétés ITS GROUP et ITS INTEGRA visant à permettre à la société ITS INTEGRA de faire bénéficier certains de ses salariés des plans d'attribution d'actions gratuites de la maison mère, la société ITS Group.
 Cette convention n'a pas eu d'effet sur l'exercice 2021.

QUATRIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal du présent Conseil pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi, et généralement, pour accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associée unique.

L'Associée Unique : ITS Group
Représentée par ITS PARTICIPATIONS elle-même représentée par M. Jean-Michel BENARD

Integra

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre
4 rue Pablo Neruda
92020 Nanterre Cedex

Boulogne Billancourt, le 21 juillet 2022

Objet : Dépôt des comptes annuels ITS INTEGRA
Numéro unique d'identification : 421 633 173
LRAR N° 2C 154 302 9136 2

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joints les documents nécessaires au dépôt des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 de la Société ITS INTEGRA, à savoir :

- Un exemplaire des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 ;
- Un exemplaire du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels ;
- Un exemplaire original du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale affectant le résultat ;
- Un chèque d'un montant de 45,34 euros à l'ordre du Greffe du Tribunal de commerce de Nanterre.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Nicolas BRETTE
Responsable Juridique

PJ : annoncées